



HISTOIRE DES NOIRS AU CANADA

FEUILLE DE TRAVAIL

A PROJECT OF
UN PROJET DE



HISTORICA
CANADA

FUNDED BY THE GOVERNMENT OF CANADA
FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada



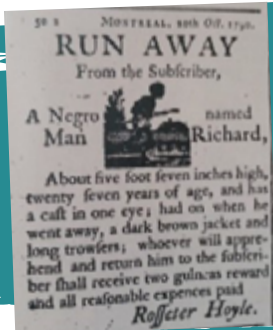
CITIZENSHIP | DÉFI DE LA
CHALLENGE | CITOYENNETÉ

ACTIVITÉ 1.2

ANALYSE DE LA SOURCE PRIMAIRE

Utilisez cette feuille de travail pour accompagner l'activité *Les publicités sur l'asservissement* à la page 4 du Guide pédagogique sur l'histoire des Noirs au Canada.

NOTE : les devises et leurs valeurs changent avec le temps. Toutes les récompenses énoncées ici pourraient valoir plusieurs centaines de dollars aujourd'hui.



Quebec Herald, Miscellany & Advertiser, 1^{er} novembre 1790

En fuite de l'abonné, un homme nègre nommé Richard. Mesure environ cinq pieds et sept pouces, 27 ans d'âge et a un œil légèrement croche, portait une veste marron foncé et de longs pantalons lorsqu'il s'est enfui; quiconque l'appréhendera et le ramènera à l'abonné recevra deux guinées en récompense ainsi que toutes dépenses raisonnables payées.
Rosseter Hoyle.

Quebec Gazette, 27 août 1778

Il s'est enfui Vendredi au soir 10 du présent de chez Mr. Prentice, un Mulatre nommé JACOB, d'environ dix-huit ans; il avait lorsqu'il partit un habit court de futaine brune claire, une veste et des culottes de drap blanc, et un chapeau rond; il a environ cinq pieds cinq pouces de haut, bien fait et très actif, parle peu ou point du tout François : Quiconque arrêtera et amènera le dit Mulatre à Mr. Prentice à Québec, ou à Mr. Thomas Richardson au Caffé à Montréal, recevra QUATRE PIASTRES de récompense, et les frais raisonnables faits à cette occasion. Tous Capitaines de vaisseaux font priés de ne pas recevoir à bord le dit Mulatre.
Québec, le 22 juillet, 1778.

*Note : le terme 'Mulâtre' fait référence à une personne biraciale noire et blanche.



ACTIVITÉ 1.2

ANALYSE DE LA SOURCE PRIMAIRE



Royal Gazette (Halifax), 10 juillet 1792

Digby, 21 juin 1792

En fuite de leurs maîtres, Joseph Odel et Peter Lawrence (nègres), ont quitté Digby hier soir, le premier mentionné a environ 24 ans d'âge, mesure cinq pieds et six pouces, a pris d'autres vêtements avec lui, il est vraisemblablement un jeune avec des dents remarquablement blanches. L'autre est d'environ cinq pieds et huit pouces, très noir, il porte des vêtements de couleur claire. Quiconque attrapera lesdits nègres pour que leurs maîtres puissent les ravoïr recevra une récompense de DIX DOLLARS, et tous les frais raisonnables seront payés.

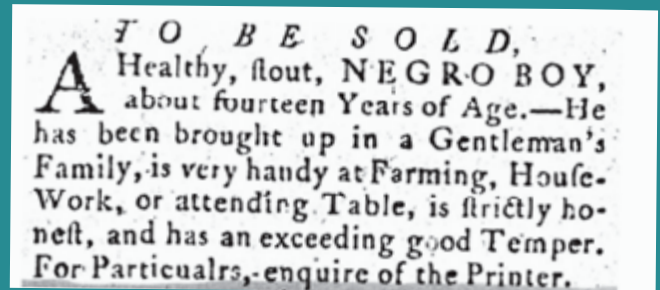
DANIEL ODEL,
PHILLIP EARL.

Figure 2. This advertisement for two "Run Aways" appeared in the Royal Gazette (Halifax), 10 July 1792.

Royal American Gazette (Shelburne), 19 juin 1786

À VENDRE

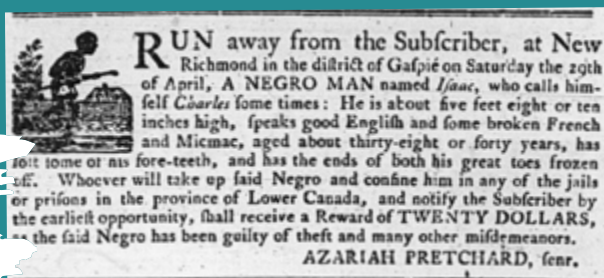
Un GARÇON NÈGRE, en santé et robuste, environ 14 ans d'âge. Il a été élevé dans une famille de gentleman, et il est très commode pour l'agriculture, les travaux ménagers, et le service de table, il est strictement honnête, et a un excellent tempérament. Pour plus de détails, renseignez-vous auprès de l'imprimeur.



Quebec Gazette, 22 mai 1794

En fuite de l'abonnée, à New Richmond, dans le district de Gaspé, le samedi 29 avril, un HOMME NÈGRE nommé Isaac, qui se fait parfois appeler Charles : il mesure environ cinq pieds et huit pouces, il parle bien l'anglais, ainsi qu'un français et micmac approximatifs, il est âgé d'environ 38 ou 40 ans, il a perdu quelques dents à l'avant et le bout de ses deux gros orteils est gelé. Quiconque attrapera ledit nègre et l'enfermera dans l'une des prisons de la province du Bas-Canada, et avisera l'abonné dans les plus brefs délais recevra une récompense de VINGT DOLLARS, car ledit nègre est coupable de vol et de plusieurs autres délits.

AZARIAH PRETCHARD, senior.



ACTIVITÉ 1.2

ANALYSE DE LA SOURCE PRIMAIRE

Nova Scotia Gazette and Weekly Chronicle (Halifax), 1^{er} septembre 1772

S'est ENFUIE de son Maître JOHN ROCK, lundi le 18^e jour du mois d'août dernier; une fille négresse nommée Thursday, mesurant environ quatre pieds et demi, large de stature, avec une bosse au-dessus de son œil droit. Elle portait un jupon de tissu rouge, une robe de lit en feutrine rouge, et un ruban rouge sur sa tête lorsqu'elle s'est enfuie. Quiconque hébergerait ladite fille négresse ou l'encouragerait à rester à distance de son dit Maître, pourrait être poursuivi selon les directives de la loi. Et quiconque aura la gentillesse de l'attraper et de la retourner à son dit Maître, aura tous ses frais et charges payés, ainsi que DEUX DOLLARS de récompense pour leurs inconvénients.

JOHN ROCK.

HALIFAX, 1^{er} septembre 1772.

RAN away from her M^{aster} JOHN ROCK, on Monday the 18th Day of August last; a Negress Girl named Thursday, about four and an half feet high, broad sett, with a Lump above her Right Eye: Had on when she run away a red Cloth Petticoat, a red Baize Bed Gown, and a red Ribbon about her Head. Whosoever may harbour said Negress Girl, or encourage her to stay away from her said Master, may depend on being prosecuted according as the Law shall direct. And whosoever may be so kind to take her up and send her home to her said Master, shall be paid all Costs and Charges, together with TWO DOLLARS Reward for their Trouble.

JOHN ROCK.

HALIFAX, Sépt. 1st, 1772.

RAN AWAY

FROM the subscriber living at the Nashwakshis, in the county of York, between the 15th and 21st days of this instant July, the following bound Negro Slaves, viz. ISAAC about 30 years old, born on Long Island near New-York, had on when he went away, a short blue coat, round hat and white trowsers. BEN, about 35 years old, had on a Devonshire Kersey jacket lined with Scotch plaid, corduroy breeches, and round hat. FLORA, a Wench about 27 years old, much pitted with the small-pox, she had on a white cotton jacket and petticoat. Also NANCY about 24 years old, who took with her a Negro child about four years old called LIDGE. The four last mentioned Negroes were born in Maryland, and lately brought to this country.

ALL persons are hereby forbid to harbour any of the above Negroes, and all masters of vessels are forbid to take any of them on board their vessel as they shall answer the consequences. A REWARD of TWO GUINEAS, will be paid for each of the men, and SIX DOLLARS for each Negro woman, by Mr THOMAS JENNINGS, if taken and deliver'd to him at the city of Saint John, at York Point, and if taken any where else and deliver'd to the said JENNINGS, or to the subscriber in York County, the like reward with all reasonable charges will be paid by the said JENNINGS or the subscriber.

CALEB JONES.

24th JUNE, 1786.

Royal Gazette, 24 juin 1786

En fuite de l'abonné vivant à Nashwakshis, dans le comté de York, entre les 15^e et 21^e jours de ce mois de juillet, les esclaves nègres suivants, à savoir : ISAAC, environ trente ans, né à Long Island près de New York, portait un court manteau bleu, un chapeau rond, et des pantalons blancs lorsqu'il s'est enfui. BEN, environ 35 ans, portait une veste Devonshire Kersey doublée de plaid écossais, une culotte en velours côtelé, et un chapeau rond. FLORA, une fille d'environ 27 ans, très marquée par la petite vérole, portait une veste et un jupon de coton blanc. Également, NANCY, âgée d'environ 24 ans, qui a emmené avec elle son enfant nègre d'environ quatre ans prénommé LIDGE. Les quatre derniers nègres susmentionnés sont nés dans le Maryland, et ont récemment été emmenés dans ce pays. Il est donc interdit à toutes les personnes d'abriter l'un des nègres ci-dessus, et il est interdit à tous les capitaines de navire de les prendre à bord de leur navire, car ils répondront des conséquences. Une récompense de DEUX GUINÉES sera payée pour chaque homme, et de SIX DOLLARS pour chaque femme nègre, par MONSIEUR THOMAS JENNINGS, s'ils sont attrapés et lui sont livrés à la ville de Saint John, à York Point, ou s'ils sont attrapés et livrés audit JENNINGS ou à l'abonné dans le comté de York, la même récompense sera payée avec toutes charges raisonnables par ledit JENNINGS ou l'abonné.

CALEB JONES.

24 juin, 1786.

ACTIVITÉ 1.2

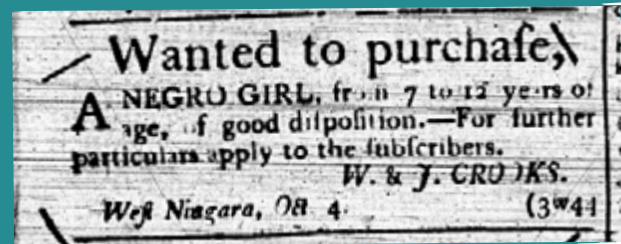
ANALYSE DE LA SOURCE PRIMAIRE

Gazette and Oracle, 11 octobre 1797

Voudrait acheter une fille négresse de sept à douze ans d'âge avec une bonne disposition. Pour plus de détails, s'adresser aux abonnés.

W.&J. Crooks.

West Niagara, 4 octobre.



Royal Gazette, 9 juillet 1816

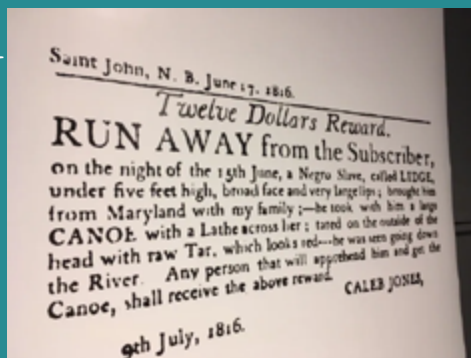
Saint John, N.B. 17 juin, 1816.

Récompense de douze dollars.

EN FUITE de l'abonné, dans la nuit du 15 juin, un esclave nègre appelé LIDGE, mesure moins de cinq pieds, large visage et très larges lèvres; a été amené du Maryland avec ma famille; — il a pris un grand CANOË contenant une tour placée en travers qui a été tarée à l'extérieur de la tête avec du goudron brut qui semble rouge — il a été vu descendant la rivière. Quiconque l'appréhendera et rapportera le canot recevra la récompense ci-haut mentionnée.

CALEB JONES

9 juillet, 1816.



Upper Canada Gazette, 19 février 1806

À vendre, femme noire nommée Peggy, âgée de quarante ans, et un garçon noir, son fils, nommé JUPITER, âgé d'environ quinze ans, tous deux propriétés de l'abonné. La femme est une cuisinière et une blanchisseuse acceptable, et elle sait parfaitement comment faire du savon et des chandelles. Le garçon est grand et fort pour son âge, et a travaillé dans l'entreprise de campagne, mais a principalement été élevé comme domestique. Tous deux sont serviteurs à vie. Le prix de la femme est de cent cinquante dollars. Pour le garçon, deux cents dollars, payables en trois ans, avec intérêts à compter du jour de la vente, et à garantir par cautionnement, etc. Mais un quart de moins sera pris si payé argent liquide.

PETER RUSSELL.

York, 19 fév. 1806.



ACTIVITÉ 5.2

MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES - LIGNE DU TEMPS

Utilisez cette feuille de travail pour accompagner l'activité *Mouvement des droits civiques* à la **page 14** du *Guide pédagogique sur l'histoire des Noirs au Canada*.

